

Sochaux 2022 ?

Nouveau véhicule à Sochaux

La direction, en CE extra a annoncé l'arrivée pour les années à venir d'un nouveau modèle sur Sochaux et un modèle sur Mulhouse.

Si cette annonce est plutôt une bonne nouvelle pour nous, la CGT demande que celle-ci soit impérativement accompagnée d'embauches massives des intérimaires afin d'alléger les charges de postes, et de réduire la cadence des lignes.

Aussi, l'arrivée de ce nouveau véhicule doit être l'occasion de réorganiser le travail de manière à avoir un calendrier de production qui respecte aussi la vie privée des salariés, leur santé mentale et physique, qu'elle ne soit pas rythmée des h+ et des h- que nous connaissons aujourd'hui.

Nouvelle presse

Les travaux du futur emboutissage ont commencé. Si la direction vante déjà les mérites de la nouvelle presse, avec une capacité de 4,3 pièces contre 1,7 aujourd'hui, des questions restent sans réponses :

- Quel sera l'effectif de cet emboutissage futuriste ?
- Que devient l'ancien emboutissage ?
- Quelles seront les cadences ?

Comme à son habitude la direction ne répond pas à nos interrogations, alors que nous savons très bien que leur projet est chiffré à l'euro près !

La direction ment ou ne veut peut-être pas annoncer des mauvaises nouvelles trop vite ? Nous n'allons pas croire que la direction lance un projet comme Sochaux 2022, sans calculer les coûts de celui-ci, les impacts sur l'effectif, et sur la production !

La CGT a l'intention de demander des réponses à toutes ces questions, notamment lors du prochain CE ordinaire.

Accord Egalité Femme/Homme

N'en déplaise à certains, **la CGT signe des accords !**

Effectivement quand l'accord va dans le sens des salariés, la CGT signe. Mais quand les accords représentent un réel recul social pour les salariés la CGT n'appose pas sa signature.

Trop d'accord sont des reculs, des droits les plus fondamentaux. **C'est d'ailleurs pour cela que la CGT n'a pas signé l'avenant du VSD permettant à la direction de doubler les samedis travaillés sur les système 2 ainsi que deux dimanches pour l'équipe de nuit.**



Pour rappel nous sommes les seuls à ne pas avoir signé cet avenant de Co-destruction de nos vies privées.

Petit conseil à ceux et celles qui parlent souvent trop vite et surtout pour ne rien dire. **La CGT c'est aussi les congés payés, la sécurité sociale, etc.**

Ceux qui se font l'écho de la propagande de la direction, comme au Ferrage, par exemple, en déclarant : « *la CGT n'est pas une référence* » sont-ils prêts à refuser tous les acquis que la CGT a obtenu et fait intégrer dans les accords de branches et d'entreprise avec les salariés lors de luttes ? **Bien sûr que NON, alors qu'ils gardent leur calomnie pour eux !**

DCTC/DRIA/DSTY Attention ?

La direction n'est pas claire sur la signature d'un avenant au contrat de travail pour ces entités. Dans les briefings c'est pour se mettre en conformité avec la législation. Et au CE c'est pour être conforme avec la LOI CHERPION :

Dispositions sur les groupements d'employeurs et le prêt de main d'œuvre. Avec à la clef des conventions de mise à disposition pour les salariés en fonction des besoins des entreprises demandeuses. On se rapproche de la BEXITUDE ATTITUDE.

Précarité

Le chiffre donné lors du CE de septembre entre embauchés en CDI PSA et intérimaires indique 9032 salariés à Sochaux/Belchamp. Ce qui veut dire qu'**1 salarié sur 3 a un emploi précaire !**

Vu les bénéfices record, il y a de quoi embaucher. De plus pour nos collègues intérimaires les promesses sur le salaire de VSD, tenues par les agences d'intérim, d'environ 1800€ net se transforme plus en 1400€ net voire moins.

C'est pourquoi vendredi 13, quelques intérimaires ont cessé le travail pour protester contre cette arnaque.

Victoire des Routiers

C'est une victoire pour les salariés du transport routier. Menacés de voir leur rémunération (13e mois, prime d'ancienneté, frais professionnels...) fixée non plus par la branche professionnelle mais par un accord d'entreprise, dans le cadre de la réforme du code du travail.

Un accord tripartite entre le gouvernement et les organisations syndicales et patronales du transport routier a finalement été conclu ce mercredi 4 octobre, satisfaisant leurs revendications.

Un accord qui garantit le maintien des diverses primes, des frais de déplacement ou encore du treizième mois.

Comme les salariés des transports nous pouvons nous mobiliser et faire reculer le gouvernement et la direction sur les ordonnances Macron ainsi que cette loi travail qui n'auront rien de bon pour nous.

Ensemble, tout est possible !

Le 19 octobre on continue

La CGT de Sochaux vous propose de signer dès cette semaine cette pétition que nous remettrons au député de la république en marche afin d'obtenir le retrait total des ordonnances.

Les ordonnances ainsi que les nombreuses attaques du gouvernement mais aussi du MEDEF qui se félicite de la première avancée mais qui trouve que les ordonnances ne vont pas assez loin.

ORDONNANCES MACRON/MEDEF

- Je suis POUR un code du travail renforçant les droits des salariés, une protection sociale pour tous, l'amélioration de mes conditions de travail et la réduction du temps de travail, obtenir un emploi durable, l'augmentation des salaires et pensions, ... ()
- Je suis CONTRE les ordonnances MACRON/MEDEF qui vont précariser la situation professionnelle des salariés, faciliter les licenciements et la politique sociale régressive du MEDEF et du gouvernement, faisant régresser les droits de tous. ()
- Je m'engage, sous diverses formes, pour imposer l'ouverture de négociations, à tous les niveaux, sur mes revendications et les propositions alternatives, notamment celles de la CGT.

Nom : _____ Prénom : _____ Signature : _____

Je remets cette carte pétition à mon représentant CGT de proximité.

